

**8^e assemblée générale annuelle
La Caisse Desjardins des Etchemins, toujours aussi engagée**

Lac-Etchemin, le 17 avril 2019 – C'est hier que la **Caisse Desjardins des Etchemins** présentait sa 8^e assemblée générale à l'école des Appalaches de Sainte-Justine. En plus des membres au rendez-vous, de nombreuses connexions ont été enregistrées pendant la diffusion de l'assemblée en temps réel. Voici quelques-uns des faits saillants soulevés lors de l'événement.

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 749,7 M\$, en hausse de 4,2 % par rapport à 2017, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers physiques et virtuelles, tous conçus pour répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 11 523 membres.

Le bilan de la Caisse au 31 décembre 2018 s'établit comme suit : l'actif de votre coopérative financière s'établit à 416 578 k\$ une hausse de 3,9 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 232,2 M\$, en augmentation de 5,3 %.

Le passif de la Caisse est de 359 668 k\$, affichant une croissance de 3,9 %. Les dépôts totalisent désormais 348 643 k\$, en hausse de 4,5 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 42,2 % et se chiffrent maintenant à 3,75 M\$. En fin d'année, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 56 910 k\$, soit une croissance de 3,8 %.

L'avoir constitué du capital social qui se chiffre désormais à 2 583 k\$, des excédents à répartir de 8 859 k\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 117 k\$ et finalement des réserves de 45 351 k\$.

L'état du résultat démontre que votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 2,754 M\$, en hausse de 48 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 10 836 k\$. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 11,9 %, pour se situer à 10 836 k\$.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 2 610 k\$ en hausse de 3,6 % par rapport à l'année dernière.

Les autres frais ont connu une légère baisse dans l'ensemble, soit une variation de -0,8 % pour atteindre 7 389 k\$.

Une distinction coopérative qui se remarque

Lors de l'assemblée, pour verser la nouvelle Ristourne produits ainsi que la Ristourne volumes, **le versement d'une ristourne individuelle de 557 446 \$ a été accepté par les membres et le versement d'un montant de 81 092 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu.**

Par son Fonds d'aide au développement du milieu et son programme de dons et commandites, la Caisse a investi en 2018 la somme de 182 972,38 \$ dans de nombreux projets.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de la Caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins des membres et les exigences des marchés financiers.

Rappelons que les membres intéressés peuvent consulter les états financiers de la Caisse Desjardins des Etchemins sur desjardins.com/caisse-etchemins.

Des dirigeants élus

Au cours de l'assemblée, mesdames Kerby Thompson et Sonia Goulet et messieurs Roger Provost et Louis Robert ont été élus au conseil d'administration sans opposition.

Le Prix Jeune personnalité Desjardins 2018 est attribué

Lors de l'assemblée a été dévoilé le récipiendaire du prix Jeune personnalité Desjardins, Megan Carrier.

Il y a quelques années, Megan s'est engagée pour participer à la construction d'un puit au Bénin. Depuis, elle s'implique personnellement chaque année afin de financer la construction d'un puit. Son objectif est de permettre la construction annuelle d'une telle infrastructure afin que le plus grand nombre de gens possible puisse avoir accès à l'eau potable, la base de tout, selon elle. C'est pourquoi elle souhaite organiser une soirée-bénéfice afin d'amasser les fonds nécessaires à la réalisation de son rêve.

Récipiendaire d'une bourse de 500 \$, Megan a choisi de verser la bourse de 1 000 \$ réservée à l'organisme de son choix à la Maison de Jeunes l'Olivier des Etchemins. L'organisme, sur lequel elle siège en tant qu'administratrice, est celui qui lui a donné la piqûre pour la coopération internationale.

-30 -

Source (*à l'intention des journalistes uniquement*) :

Isabelle Giasson
Conseillère – Communications et vie associative
Caisse Desjardins des Etchemins
418 625-3741, poste 7301231
isabelle.giasson@desjardins.com